



<b>Organisme Certificateur</b>	<b>Certificats de compétences professionnelles</b>	<b>Organisme Habilité à former et à évaluer</b>
 <b>L'ATELIER DES PRATIQUES</b> Formations médico-sociales & pôle ressources <a href="http://www.atelierdespratiques.fr">www.atelierdespratiques.fr</a> <a href="mailto:organisation@atelierdespratiques.fr">organisation@atelierdespratiques.fr</a>	<b>Pratiquer les Gestes Conscients d'Apaisement®</b>	 <b>GRUPE HOSPITALIER CENTRE BRETAGNE</b> <b>CENTRE HOSPITALIER CENTRE BRETAGNE</b> <a href="http://www.ch-centre-bretagne.fr/?page_id=2723">www.ch-centre-bretagne.fr/?page_id=2723</a> <a href="mailto:nathalie.robic@ch-centre-bretagne.fr">nathalie.robic@ch-centre-bretagne.fr</a>

## ORGANISATION DE LA FORMATION PRÉPARANT AUX CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le dispositif de formation « **Pratiquer les Gestes Conscients d'Apaisement®** » prépare l'accès à 2 certificats de compétences professionnelles :

► **Pratiquer les GCA® dans les situations d'accompagnement de la vie quotidienne, dans les situations médico-éducatives et les soins de santé**

(Accessible pour tous professionnels diplômés d'État, exerçant dans les secteurs de la santé et du médicosocial)

► **Pratiquer les GCA® dans les situations d'accompagnement de la vie quotidienne**

(Accessible pour tous professionnels non diplômés et faisant fonction, exerçant dans les secteurs de la santé et du médicosocial)

Les formations préparant aux certificats de compétences « **Pratiquer les Gestes Conscients d'Apaisement®** » sont organisées pour un effectif de 12 participants maximum par groupe.

### Durée du dispositif de formation préparant à la délivrance des certificats de compétences professionnelles

Le dispositif de formation se déroule sur une durée de 7 jours, pour un total de 49 heures soit 7h par jour, répartis sur 3 regroupements (3 jours + 2 jours + 2 jours) espacés de 1,5 mois.

Un second dispositif dit « allégé » par reconnaissance des acquis et d'une durée de 3 jours (21h) est accessible aux professionnel·le·s ayant préalablement bénéficié d'une formation GCA® de niv.1 ou 2 datant de moins de 2 ans.

### Formateur responsable de la session

La formation est animée par une formatrice ou un formateur membre de l'Atelier des Pratiques, expert dans la pratique des GCA®.

### Calendrier 2024/2025 des formations préparant à la délivrance des certificats de compétences professionnelles

	<b>L'Atelier des Pratiques GUER 56380</b> (Organisme certificateur)	<b>L'Ingénierie de Formation du Centre Hospitalier Centre Bretagne PONTIVY 56300</b> (Organisme habilité par le certificateur)
<b>CURSUS COMPLET en 7 jours</b>	Promotion 1 10, 11, 12 sept. et 2, 3 oct. et 6 et 7 nov. 2024 Promotion 2 7, 8, 9 janv. et 4 et 5 fév. et 4 et 5 mars 2025	Promotion 3 10, 11, 12 sept. et 9, 10 oct. et 6 et 7 nov. 2025
<b>CURSUS ALLÉGÉ en 3 jours</b>	Promotion 1 13, 14 et 15 nov. 2024 Promotion 3 7, 8 et 9 oct. 2025	Promotion 2 2, 3 et 4 avril 2025

### Suivi méthodologique préparant aux épreuves des certificats de compétences professionnelles

L'organisme responsable de la formation et des épreuves d'évaluation assure, selon les besoins des candidats et durant les périodes d'inter-regroupement, un suivi méthodologique pour préparer les candidats aux épreuves.

#### L'Atelier des Pratiques

Siège social : 1 rue du Clos du Breil – PA du Val Coric Est - 56380 GUER

Tél. 0256610194 – Web. [www.atelierdespratiques.fr](http://www.atelierdespratiques.fr) – Mail. [organisation@atelierdespratiques.fr](mailto:organisation@atelierdespratiques.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53560933856 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

Société à responsabilité limitée au capital de 10000 € - 835 015 0037 RCS Vannes – Code APE 8559A.